

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1815

19 septembre 2009

### SOMMAIRE

Alpha Wealth Management Luxembourg .....	87092	Immolux & Partners S.à.r.l. ....	87106
Altisource Solutions S.à r.l. ....	87106	ING Direct .....	87074
Altisource Solutions S.à r.l. ....	87111	Ingenico Investment Luxembourg S.A. ...	87090
Anoi Estates S.A. ....	87120	LSF5 Lux Investments S.à r.l. ....	87118
BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l. ....	87094	LSF6 Rio S.à r.l. ....	87115
Bonaban S.A. ....	87090	LuxCo 98 S.à r.l. ....	87084
Britus .....	87078	Merrill Lynch Equity S.à r.l. ....	87094
Celux Finance S.A. ....	87077	Multi Units Luxembourg .....	87075
Centaurus Logistics S.A. ....	87109	Myrtus Finance S.A. ....	87115
Central Investments S.à r.l. ....	87089	Niovi S.A. ....	87090
Chenonceau S.A. ....	87074	Opaline Investissements S.A. ....	87079
Chepstowe S.à r.l. ....	87092	Orchis Trust International S.A. ....	87077
Conspirito S.A. ....	87084	Palamon Publishing Holdco S.à r.l. ....	87120
CSN Energy S.à.r.l. ....	87115	Palmer Investment Fund .....	87078
CSN Overseas S.à.r.l. ....	87114	Panattoni Luxembourg III S.à r.l. ....	87080
DB Valence II S.à r.l. ....	87091	Patron Aachen Prime Holdings S.à r.l. ...	87111
DR Holdings S. à r.l. ....	87089	Patron Capital Alpentherme S.à r.l. ....	87106
DR Holdings S. à r.l. ....	87089	Patron Weghell IX S. à r. l. ....	87110
Emanimmo S.A. ....	87089	Plastiche S.A. ....	87120
Faris Holding S.A. ....	87091	Prologis Management II S.à r.l. ....	87109
FIL (Luxembourg) S.A. ....	87079	ProLogis Management Services S.à r.l. ...	87105
Finagra S.A. ....	87075	Ronak S.A. ....	87091
Finbelux S.A., SPF .....	87093	Sailboat Holding S.A. ....	87074
Genvest S.A. ....	87074	Sodi S.A. ....	87093
Hatrick Lux No. 2 S.à r.l. ....	87105	Spyglass Hill S.A. ....	87077
Hatrick Lux No. 3 S.à r.l. ....	87105	Tabiadasc Real Estate S.A. ....	87078
Helico S.A. ....	87079	Tyson Global Holding Sàrl .....	87080
		ValuePrice S.à r.l. ....	87110

**Sailboat Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 44.497.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 octobre 2009 à 10.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2007.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009117320/521/14.

---

**ING Direct, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 109.614.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à:

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

de ING Direct SICAV, qui se tiendra aux 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 8 octobre 2009 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mai 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mai 2009.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Afin d'assister à l'Assemblée du 8 octobre 2009 à 16.00 heures, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs titres 5 jours francs avant l'Assemblée à une succursale ou bureau de ING Direct N.V. ou ING Luxembourg.

*Le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2009119046/584/20.

---

**Genvest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 46.629.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 octobre 2009 à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009119047/795/15.

---

**Chenonceau S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 43.571.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

87075

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 octobre 2009 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30.06.2009
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

*Pour le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009119048/755/15.

---

**Finagra S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 24.500.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'assemblée Générale Ordinaire du 16 septembre 2009 n'ayant pu délibérer valablement sur un point de l'ordre du jour faute de quorum, une nouvelle assemblée se tiendra le vendredi 30 octobre 2009 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009119049/755/17.

---

**Multi Units Luxembourg, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.129.

Due to the lack of quorum at the extraordinary general meeting of shareholders of MULTI UNITS LUXEMBOURG held on August 31, 2009, the meeting was not able to deliberate validly on the agenda. In accordance with the Luxembourg law a further meeting should be reconvened to deliberate and vote on the same agenda.

In consequence, you are hereby convened to attend an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of shareholders of MULTI UNITS LUXEMBOURG (the "Company" or the "SICAV") to be held in Luxembourg on October 5, 2009 at the registered office of the Company, at 11.00 a.m. (Luxembourg time), with the following agenda (the "Meeting"):

*Agenda:*

To amend article 11 of the Company's articles of association as follows:

1. Amendment of the first and second paragraphs which will henceforth read as follows:

1) In the English version:

"The Company may restrict or prevent the direct or indirect ownership of shares in the Company by any person, firm, partnership or corporate body if it may result in a breach of any Luxembourg law or regulation (such persons, firms, partnerships or corporate bodies to be determined by the Board of Directors).

For such purposes, the Company may, at its discretion and without liability:

a) decline to issue any share and decline to register any transfer of a share, where it appears that such registration or transfer would or may eventually result in the beneficial ownership of said share by a person who is precluded from holding shares in the Company by reason of not being a Qualified Holder (as defined in the current prospectus);

or

b) where it appears to the Company that any person, who is precluded from holding shares in the Company by reason of not being a Qualified Holder (as defined in the current prospectus), either alone or in conjunction with any other person, is a beneficial owner of shares, compulsorily purchase from any such shareholder all shares held by such shareholder."

2) In the French version:

"La Société peut restreindre ou faire obstacle à la propriété directe ou indirecte des actions de la Société par toute personne physique, par toute firme, par tout partenariat ou corporation s'il peut en résulter une infraction à toute loi ou réglementation luxembourgeoise (de tels personnes, firmes, partenariats ou corporations étant à déterminer par le Conseil d'Administration).

Dans un tel but, la Société peut, de sa propre initiative et sans supporter aucune responsabilité :

a) refuser l'émission d'actions et l'inscription du transfert d'actions, lorsqu'il apparaît que cette inscription ou ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété d'actions à une personne non habilitée à détenir les actions de la Société en raison du fait qu'elle n'est pas un Détenteur Qualifié (tel que défini dans le prospectus en vigueur); ou

b) lorsqu'il apparaît à la Société que des actions sont détenues par une personne qui n'y est pas autorisée en raison du fait qu'elle n'est pas un Détenteur Qualifié (tel que défini dans le prospectus en vigueur), seule ou avec d'autres personnes, recourir au rachat forcé de toutes les actions détenues par cette personne."

2. Amendment of the first sentence of the third paragraph which will henceforth read as follows:

1) In the English version:

"In such cases enumerated at (a) and (b) (inclusive) here above, the following proceedings shall be applicable: [...]"

2) In the French version:

"Dans les cas énumérés aux points (a) et (b) (compris) ci-dessus, la procédure suivante sera appliquée : [...]"

3. Amendment of the fourth and fifth paragraphs which will henceforth read as follows:

1) In the English version:

"The Company may also, at its discretion and without liability, decline to accept the vote of any person who is precluded from holding shares in the Company by reason of not being a Qualified Holder (as defined in the current prospectus) at any meeting of shareholders of the Company.

Specifically the Company may restrict or prevent the direct or indirect ownership of shares in the Company by (A) any person who is a US Person and not a Qualified Purchaser (as defined in the US Investment Company Act of 1940, as amended), or (B) any person who is a Benefit Plan Investor (as defined in the US Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended), or (C) any person who is, or is related to, a citizen or resident of the United States of America, a US partnership, a US corporation or a certain type of estate or trust and, in the case of (C), that ownership of any shares in the Company or any other equity securities of the Company by such person would materially increase the risk that the Company could be or become a "controlled foreign corporation" within the meaning of the US Internal Revenue Code of 1986, as amended. In addition, the Company may require any holder of shares in the Company to show whether or not such holder is a person described in paragraphs (A), (B) or (C) in the previous sentence and shall be authorized to effect the disposal of any beneficial interest held by persons who are so described."

2) In the French version:

"La Société peut également, à son entière discrétion et sans supporter aucune responsabilité, refuser le vote à toute assemblée générale des actionnaires d'une personne non autorisée à détenir des actions de la Société en raison du fait qu'elle n'est pas un Détenteur Qualifié (tel que défini dans le prospectus en vigueur).

Plus particulièrement, la Société peut restreindre ou empêcher la détention directe ou indirecte d'actions de la Société par (A) toute personne qui est une "US Person" et n'est pas un "Qualified Purchaser" (tel que défini dans l'"US Investment Company Act" de 1940, tel que modifié), ou (B) toute personne qui est un "Benefit Plan Investor" (tel que défini dans l'"US Employee Retirement Income Security Act" de 1974, tel que modifié), ou (C) par toute personne qui est, ou est apparenté à, un citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique, un "partnership" constitué sous le droit des Etats-Unis d'Amérique ("US partnership"), une société constituée sous le droit des Etats-Unis d'Amérique ("US corporation") ou un certain type de succession ou de "trust" et, dans le cas de ce point (C), que la détention de toute action de la Société ou de tout autre titre de participation de la Société par une telle personne peut sensiblement accroître le risque que la Société puisse être ou devenir une "controlled foreign corporation" au sens de l'"US Internal Revenue Code" de 1986, tel que modifié. De plus, la Société pourra exiger de tout détenteur d'actions de la Société qu'il révèle s'il est une personne visée par les points (A), (B) ou (C) de la phrase précédente et sera autorisée à supprimer tout droit de jouissance des personnes qui y sont énumérées."

#### Voting

There is no quorum required to this Meeting and resolutions on the agenda will be adopted at a majority of two thirds (2/3) of the votes cast at the meeting. Votes cast will not include votes attached to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote. Nevertheless, forms of proxy already received for the meeting held on August 31, 2009 will remain valid and be used to vote at this Meeting unless expressly revoked.

#### Voting Arrangements

Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by returning by post or by fax (+352 47 51 67) a duly completed and signed proxy form to the Registrar Agent to arrive no later than October 1st, 2009 at 5.00 p.m. (Luxembourg time). Proxy forms can be obtained from the registered office of the Company.

In order to vote at the Meeting, holders of bearer shares must deposit their shares no later than October 1st, 2009 at 5.00 p.m. (Luxembourg time), either at the registered office of the Company or at any bank or financial institution acceptable to the Company, and the relevant deposit receipts must be forwarded to the registered office of the Company to arrive no later than October 1st, 2009 at 5.00 p.m. (Luxembourg time). The shares so deposited will remain blocked until the day following the Meeting or any adjournment thereof.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009109522/96.

---

**Orchis Trust International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.314.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 octobre 2009 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 10 août 2009, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009110720/29/18.

---

**Celux Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 19.846.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 septembre 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 2009, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2009.
4. Divers.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.*

Référence de publication: 2009114748/1023/16.

---

**Spyglass Hill S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 63.243.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 octobre 2009 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 31 août 2009, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009110723/29/18.

---

**Tabiadasc Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.240.

The shareholders are hereby convened to a

**SECOND ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING**

which will be held on *October 5, 2009* at 11.00 a.m. at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, with the following agenda:

*Agenda:*

- Decision on the company's dissolution according to article 100 of the amended Corporate Act of August 10, 1915.

A first general meeting was held on August 27, 2009, the presence quorum required by article 67-1 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies in order to deliberate validly on the dissolution of the company according to article 100 of the same law, was not met. Therefore the present meeting may validly deliberate on the item of the agenda regardless of the proportion of the capital represented.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009110724/29/17.

---

**Britus, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 76.690.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège de la société le *30 septembre 2009* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009113301/534/17.

---

**Palmer Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.646.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2009 n'ayant pas pu délibérer valablement sur les points repris à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PALMER INVESTMENT FUND à une

**SECONDE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *29 septembre 2009* à 11 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008
3. Affectation des résultats

4. Quitus aux Administrateurs
5. Changement de Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix exprimées des Actionnaires présents ou représentés. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009114144/7/22.

---

**Opaline Investissements S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 53.437.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 28 septembre 2009 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2009, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2009.
4. Divers.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Référence de publication: 2009114749/1023/16.

---

**FIL (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 29.112.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la Société prise le 6 juillet 2009 que M. Gareth Adams a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 15 juillet 2009 et M. Alan Hugh Mullan, de résidence professionnelle à Kingswood Fields, Millfield Lane, Tadworth, Surrey K.T20 6RP (Royaume-Uni), et né le 25 décembre 1962 à Portsmouth Hampshire (Royaume-Uni), a été nommé à la même date du 15 juillet 2009 en son remplacement en tant qu'administrateur de la Société pour une durée indéterminée.

Le conseil d'administration de la Société se compose dès lors comme suit:

- Hugh Mullan
- Claude Hellers
- Charles Hutchinson
- Andrew Steward
- Marc Wathelet

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2009.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009108683/23.

(090130247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2009.

---

**Helico S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4985 Sanem, 4, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 65.553.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 3 juin 2008*

L'assemblée générale extraordinaire de HELICO S.A. a pris à ce jour, à l'unanimité, la décision suivante:

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont réélus administrateurs pour la durée de 5 ans:

- Madame Carole MULLER, née à Luxembourg le 23.03.1967, demeurant à 4, rue du Verger, L-4985 SANEM.
- Monsieur Pierre HAMER, né à Pétange le 19.06.1936, demeurant à 23, rue de l'Hôtel de Ville, L-4782 PETANGE.
- Monsieur Daniel HAMER, né à Luxembourg le 22.07.1962, demeurant à 4, rue du Verger, L-4985 SANEM.

Est réélu administrateur délégué pour la durée de 5 ans:

- Monsieur Daniel HAMER, né à Luxembourg le 22.07.1962, demeurant à 4, rue du Verger, L-4985 SANEM.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Est réélu commissaire aux comptes pour la durée de 5 ans:

- Monsieur François MULLER, retraité, né à Luxembourg le 14.05.1938 demeurant à L-4644 Niederborn, 131, rue Dr Emile Pauly.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009108635/24.

(090130456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2009.

---

### **Panattoni Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.727.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg concernant la société à responsabilité limitée PANATTONI LUXEMBOURG III Sarl.

En date du 23 juillet 2009, les 3000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 10.- chacune de la société Panattoni Luxembourg III Sarl (la "Société") représentant la totalité du capital social de la Société ont été transférées de la société PDC NL I BV une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant selon le droit des Pays-Bas, ayant son siège sociale à Beech Avenue 54-80,1119 PW Schiphol-Rijk., Pays Bas, enregistrée au Registre de Commerce de la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Amsterdam sous le numéro 3424 6262 à la société PANATTONI FRANCE DEVELOPMENT B.V., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant selon le droit des Pays-Bas, ayant son siège sociale à Beech Avenue 54-80,1119 PW Schiphol-Rijk., Pays Bas, enregistrée au Registre de Commerce de la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Amsterdam sous le numéro 34315736.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

PANATTONI LUXEMBOURG III Sarl.

Panattoni Luxembourg Directorship Sarl

*Gérant*

Représenté par Olivier Marbaise

*Gérant*

Référence de publication: 2009108673/24.

(090130078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2009.

---

### **Tyson Global Holding Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 146.762.

L'an deux mille neuf, le sept août.

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Mr Karim DELAHAIE, juriste, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, agissant sur base de deux procurations qui sont restées annexées un acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 juin 2009, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juin 2009, Relation:LAC/2009/21281.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que la Société a été constituée suivant acte notarié dressé en date du 20 mai 2009, lequel acte de constitution fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1350 du 14 juillet 2009, page 64769, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 146.762

- Qu'une assemblée générale extraordinaire de la Société s'est tenue devant le notaire instrumentant, en date du 2 juin 2009, lequel procès-verbal a été enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2009, Relation: LAC/2009/21281, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- Que suite à des informations incorrectes fournies par les gérants de la Société, a été indiqué dans le prédit acte du 2 juin 2009 comme associé unique de la Société, la société américaine Tyson Foods, Inc., une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2200 Don Tyson Parkway, Springdale, AR 72762-6999, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au registre de Commerce des Sociétés et Associations de l'Etat du Delaware sous le numéro 2082418 et comme souscripteur à l'augmentation de capital, la société New Canada Holdings, Inc., une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro Fédéral des Etats-Unis d'Amérique numéro 32-0216754, alors qu'en réalité, la société New Canada Holdings, Inc., prédite, devait figurer à la fois comme Associé Unique et comme Souscripteur dans l'acte en question du 2 juin 2009, de sorte qu'il y a lieu de rectifier et de modifier avec effet rétroactif l'acte en question comme suit:

*(Version anglaise)*

"In the year two thousand nine, on the second day of June,

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

New Canada Holdings, Inc., a company organised under the laws of the State of Delaware, United States of America, with its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 United States of America, registered under the United States of America's Federal Identification number 32-0216754 (hereinafter referred to as "NCHI" or the "Sole Member").

The Sole Member is hereby represented by Mr Karim DELAHAIE, Lawyer, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said Proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration within the registration authorities.

The Sole Member, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- NCHI, aforementioned, is the Sole Member of the Company, which was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg city, Grand Duchy of Luxembourg, on May 20, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Sole Member has decided to deliberate on the points of the following agenda:

(i) Decision to proceed to a capital increase in the share capital of the Company of an amount of one hundred ninety-eight million one hundred seventy-two thousand Euros (EUR 198,172,000.-) corresponding to three hundred and seven million one hundred ninety-four thousand three hundred forty-one Canadian dollars (CDN\$ 307,194,341.-) according to an agreed rate of EUR 1.- equals CDN \$ 1.55005 being the exchange rate shown on the Bloomberg currency converting webpage (<http://www.bloomberg.com/invest/calculators/currency.html>) on May 27, 2009 at 6.30 pm CET;

(ii) Decision to issue one million nine hundred eighty one thousand seven hundred twenty (1,981,720) new shares with a par value of EUR 100.- each (the "New Shares") in the share capital of the Company;

(iii) Decision of the Sole Member to Subscribe to the New Shares issued in the share capital of the Company; and

(iv) Subsequent modification of Article 5, paragraph 1, of the articles of association of the Company so as to reflect the capital increase in the share capital of the Company.

- On the basis of the agenda above, the Sole Member has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member, represented as stated here above, resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-eight million one hundred seventy-two thousand Euros (EUR 198,172,000.-) so as to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, to the amount of one hundred ninety-eight million one hundred eighty-four thousand five hundred Euros (EUR 198,184,500.-) by the issuance, in addition to the existing one hundred and twenty-five shares (125) of one million nine hundred eighty-one thousand seven hundred twenty (1,981,720) shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

*Subscription - Payment*

(i) The Sole Member represented as stated here above, declares to subscribe to ALL and WHOLE of the New Shares with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) and to have fully paid up its nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) by contribution in kind of one hundred ninety eight million one hundred seventy-two thousand Euros (EUR

198,172,000.-) corresponding to three hundred and seven million one hundred ninety-four thousand three hundred forty-one Canadian dollars (CDN\$ 307,194,341.-) according to an agreed rate of EUR 1.- equals CDN \$ 1.55005 being the exchange rate shown on the Bloomberg currency converting webpage (<http://www.bloomberg.com/invest/calculators/currency.html>) on May 27, 2009 at 18.30 pm CET;

The payment in full for such shares is made by a contribution in kind of:

- (i) ALL and the WHOLE of the shares held by NCHI and issued in the share capital of IBP Finance Company of Canada, a Nova Scotia company organized under the laws of Canada, with its registered office at SU 800, 1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia, B3J 2X2 and registered with Canadian authorities under the number 876820960RC001; and
- (ii) two notes receivables issued by IBP Finance Company of Canada.

A valuation report dated 1<sup>st</sup> June, 2009 has been issued by the board of managers of the Company (the "Valuation Report").

A copy of the Valuation Report is attached as Appendix 1.

The conclusion of this Valuation Report is as follows:

"Based on (i) the interim accounts, (ii) the certificate of contribution in kind, and (iii) the Notes, the net value of the contributed assets and liabilities is evaluated at least at CND Dollars 307,194,341.-, this estimation being made according to generally accounting principles."

#### *Second resolution*

The Sole Member resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Association of the Company so as to reflect the capital increase.

Consequently, the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company will henceforth have the following wording:

"The share capital is set at one hundred ninety-eight million one hundred eighty-four thousand five hundred Euros (EUR 198,184,500.-), represented by one million nine hundred eighty-one thousand eight hundred forty-five (1,981,845) Shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 6,500.-.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting closed at seven p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed."

#### *(Version française)*

"L'an deux mille neuf, le deuxième jour de juin,

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

#### A COMPARU:

New Canada Holdings, Inc., une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro Fédéral des Etats-Unis d'Amérique numéro 32-0216754 (ci -après nommée "NCHI" ou l'"Associé Unique")

L'Associé Unique est ici représenté par M. Karim DELAHAIE, juriste, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'arrêter les résolutions suivantes prises en sa qualité d'Associé Unique de la Société et en relation avec le présent agenda:

I. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-douze mille Euros (EUR 198.172.000.-), correspondant à trois cent sept millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quarante et un dollars Canadiens (CDN \$ 307.194.341.-) selon le taux de change en vigueur de EUR 1,- équivalant à CDN \$ 1,55005 comme constaté sur l'outil de conversion Bloomberg, disponible sur la page web <http://www.bloomberg.com/invest/calculators/currency.html> le 27 mai 2009 à 18H30 CET.

II. Décision d'émettre un million neuf cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt (1.981.720) nouvelles parts sociales dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales")

III. Décision de l'Associé Unique de souscrire aux Nouvelles Parts sociales émises dans le capital social de la Société; et

IV. Modification subséquente de l'article 5, paragraphe 1, des Statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de son capital social.

Sur le fondement de l'agenda précité, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de Cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-douze mille Euros (EUR 198.172.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq parts sociales (125) ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, au montant de cent quatre-vingt-dix-huit millions cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents Euros (EUR 198.184.500,-) par l'émission, en sus des cent vingt-cinq parts sociales (125) existantes, de un million neuf cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt (1.981.720) Nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

#### *Souscription et Paiement*

L'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire à TOUTES les Nouvelles Parts Sociales ayant pour valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) par un apport en nature de Cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-douze mille euros (EUR 198.172.000,-), correspondant à trois cent sept millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quarante et un dollars Canadiens (CDN \$ 307.194.341,-) selon le taux de change en vigueur de EUR 1,- équivalant à CDN \$ 1.55005 comme constaté sur l'outil de conversion Bloomberg, disponible sur la page web <http://www.bloomberg.com/invest/calculators/currency.html> le 27 mai 2009 à 18H30 CET

Le paiement intégral de ces actions a été fait par un apport en nature de:

(i) TOUTES les actions détenues par NCHI dans le capital social de la société IBP Finance Company of Canada, une société de la province du Nova Scotia, régie par les lois du Canada, ayant son siège social au SU 800, 1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia, B3J 2X2, et enregistrée auprès des autorités Canadiennes sous le numéro 876820960RC001; et

ii) Deux reconnaissances des dettes émises par IBP Finance Company of Canada.

Un rapport d'évaluation daté du 1<sup>er</sup> juin 2009 a été émis par le conseil de gérance de la Société (le "Rapport d'évaluation").

Une copie de ce Rapport d'évaluation est annexée à la présente comme Annexe 1.

La conclusion de ce Rapport d'évaluation est la suivante:

"Basé sur (i) les comptes intermédiaires, (ii) le certificat d'apport en nature, et (iii) les reconnaissances de dettes, la valeur de l'actif net peut être évaluée à CND\$ 307.194.341,-"

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 5, paragraphe 1, des Statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de son capital social.

En conséquence, l'article 5, paragraphe 1 des Statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

#### *Dans la version française:*

"Le capital social de la Société est fixé à cent quatre-vingt-dix-huit millions cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 198.184.500,-) représenté un million neuf cent quatre-vingt-un mille huit cent quarante-cinq (1.981.845) Parts Sociales ayant une valeur nominale de cent Euros chacune."

#### *Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 6.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, il est mis fin à la séance à 19.00 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue du comparant, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec nous, notaire, le présent acte."

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Karim Delahaie, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 août 2009. LAC/2009/33158. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009112930/186.

(090135979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

### **Conspirito S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 80.104.

Le bilan de la société au 30/06/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009112920/12.

(090135860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

### **LuxCo 98 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 147.831.

#### STATUTES

In the year two thousand nine, on the seventh day of August.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme, with registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 84.993,

here represented by Ms Sara LECOMTE, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, dated on 6 August 2009.

The said proxy, signed *ne varietur*, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as indicated above, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

**Art. 1.** There is hereby established a limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws in force and by the present articles of association.

**Art. 2.** The company's name is LuxCo 98 S.à r.l.

**Art. 3.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may grant loans, advances and guarantees to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered

office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

**Art. 7.** The shares in the company may be transferred freely between the partners. They may not be transferred inter vivos to persons other than the partners, unless all the partners so agree.

**Art. 8.** The company shall not be dissolved by death, prohibition, bankruptcy or insolvency of a partner.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not, for any reason whatsoever, have seals placed on the assets and documents belonging to the company.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the meeting of partners, which may revoke them at any time.

If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers.

Each manager is appointed for an unlimited period.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers.

The Board of Managers may delegate part of its power for specific tasks to one or several ad hoc agents (either member of the Board of Managers or not) and may revoke such appointments at any time.

The Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 11.** Each partner may participate in collective decision-making, whatever the number of shares he holds. Each partner shall have a number of votes equal to the number of shares in the company he holds. Each partner may be validly represented at meetings by a person bearing a special power of attorney.

When and as long as all the shares are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not contract any personal obligation in respect of the commitments properly undertaken by him/them in the name of the company by virtue of his/their function.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, vidéoconférence, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three-quarters of the corporate capital.

**Art. 15.** The company's financial year shall commence on the first day of January and end on the thirty-first day of December each year.

**Art. 16.** Each year, on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 17.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 18.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five percent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the

complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

**Art. 19.** The managers may at all times during the financial year, resolve to distribute interim dividends, in compliance with the legal provisions.

**Art. 20.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 21.** For all matters not covered by the present memorandum and Articles of Incorporation, the partners shall refer to and abide by the legal provisions.

#### *Subscription and Payment.*

The Articles of Incorporation having thus been drawn up, the five hundred (500) shares have been subscribed by the sole shareholder TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed and fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is as of now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

#### *Transitory provision*

The first fiscal year will begin now and will end on the thirty-first of December two thousand and nine.

#### *Valuation of the costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder representing the entire corporate capital has taken the following resolutions:

1. The number of managers is set at one.
2. Is appointed as manager for an unlimited period:  
- TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed.

The company is validly committed in all circumstances by the sole signature of the manager.

3. The address of the company is fixed in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le sept août.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 84.993,

ici représentée par Madame Sara LECOMTE, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 6 août 2009,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de LuxCo 98 S. à r. l.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de Gérance.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

En cas de gérant unique, la société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Le Conseil de Gérance peut déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches particulières à un ou plusieurs mandataires ad hoc (membres du Conseil de Gérance ou non) et peut révoquer de telles nominations à tout moment.

Le Conseil de Gérance déterminera la responsabilité du/des mandataire(s) et sa/leur rémunération (le cas échéant), la durée du mandat ainsi que toute autre modalité propre au mandat.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** Les gérants peuvent, à tout moment pendant l'année fiscale, décider de distribuer des dividendes intérimaires, en se conformant aux dispositions légales.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique TMF CORPORATE SERVICES S.A., précitée et entièrement libérées par versement en espèce, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mille neuf.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et changes, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Décisions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:
  - TMF CORPORATE SERVICES S.A., précitée.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la seule signature du gérant unique.

- 3.- L'adresse de la société est fixée à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lecomte, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 août 2009. Relation: LAC/2009/33180. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009112864/240.

(090135745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Central Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 116.304.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009112861/12.

(090135846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**DR Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 19.465.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009112854/12.

(090135847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**DR Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 19.465.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009112851/12.

(090135849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Emanimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 42.397.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires  
qui s'est tenue le 30 juin 2009 à 10.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs de Mesdames Emmanuelle LINDGREN et Anne ZACHARIAS et de Monsieur Joseph WINANDY.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide également, à l'unanimité, de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de Monsieur P. SCHILL.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2009.

Pour Copie conforme  
J. WINANDY  
Président de l'Assemblée

Référence de publication: 2009111960/18.

(090134324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Ingenico Investment Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.512.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale  
ordinaire qui s'est tenue le 31 juillet 2009 à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de:  
Monsieur Philippe LAZARE, 192, avenue Charles de Gaulle, F-92200 Neuilly sur Seine, France  
Monsieur René BARCHI, 2-nd Yamskaya street, App. 10, bld. 7, 127017 Moscou, Russie  
Monsieur Jean-Marc THIENPONT, 6, rue de l'Ermitage, F-78000 Versailles, France  
pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité d'accepter la démission de KPMG Audit et de nommer en remplacement la société UNCOS, 5, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes pour les comptes annuels au 31 décembre 2006, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2008.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009111961/21.

(090134322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Bonaban S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 41.176.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée  
Générale Ordinaire qui s'est tenue le 5 juin 2009*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de M. Joseph WINANDY et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer au poste d'Administrateur:

Koen LOZIE, né le 24/06/1965 à Deinze, domicilié 18, rue des Sacrifiés, L-8356 GARNICH

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la Fiduciaire Glacis S.à.r.l.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31.12.2009.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009111965/20.

(090134209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Niovi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 96.149.

—  
*Extrait des résolutions prises à la réunion du Conseil d'Administration du 16 juillet 2009*

Monsieur Albert WILDGEN, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, bd de la Pétrusse, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111917/13.

(090134426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Ronak S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8181 Kopstal, 98, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 21.254.

—  
Lors de l'assemblée générale du 28 mai 2009 il a été constaté que la société continue à n'avoir qu'un associé unique.  
L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La composition du conseil d'administration est limitée au seul membre suivant:

Monsieur Robert JONES, commerçant, né le 13.1.1940 à Téhéran, demeurant à L-7263 HELMSANGE, 23 rue de la Libération.

Monsieur Claude UHRES, conseil fiscal, né le 1.10.1943 à Diekirch, demeurant à L-1832 LUXEMBOURG, 10 rue Jean Jacoby, est reconduit dans ses fonctions de commissaire aux comptes.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

Pour extraits conformes

Référence de publication: 2009111920/16.

(090134821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**DB Valence II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.257.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 août 2009:*

- Est nommé Réviseur d'entreprises Fiduciaire Patrick Sganzerla Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg avec effet du 14 août 2009.

- Le nouveau mandat du Réviseur d'entreprises prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009 statuant sur les comptes annuels de 2008.

Luxembourg, le 14 août 2009.

*Pour le conseil de gérance*

Signature

Référence de publication: 2009111921/16.

(090134545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Faris Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 37.663.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2009*

1) Le mandat des administrateurs

- Monsieur Hartmut KUNZE, commerçant, demeurant à D-13156 Berlin, Friedrich-Engels-Strasse 12

- la société CHARLOTTEVILLE COMMERCIAL CORP., avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (BVI) représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus STENDER, avocat, demeurant à Oppolzgasse 6, A-1010 Wien

- la société BALATON & CO LTD., avec siège social à 788-790, Finchley Road, London NW11, 7UR, UK, représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus STENDER, avocat, demeurant à Oppolzgasse 6, A-1010 Wien  
est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2009.

2) Le mandat du commissaire aux comptes INTERAUDIT s.à.r.l., avec siège social à L- 1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111918/22.

(090134430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Alpha Wealth Management Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 84, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 140.354.

---

Il résulte des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 27 février 2009 et de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009 que:

- Monsieur Olivier Gorin a démissionné de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué;
- Monsieur Daniel Van Meerbeeck, employé, né à Kindu Port Empain (R.D. Congo) le 25 mai 1951, demeurant B-6717 Lischert, 50 rue de la Lorraine, a été nommé administrateur et administrateur délégué, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- Monsieur Thanh Liêm Nguyen, conseil en gestion, né à Saïgon (Vietnam) le 15 novembre 1957, demeurant à L-7305 Steinsel, 7 in der Dürwies, déjà administrateur et administrateur-délégué de la société, a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration, suite au décès de Monsieur Guy Bernard, qui était administrateur et Président du Conseil d'Administration de la société;
- Monsieur Nicolas Fiani, né le 23 avril 1956 à Beyrouth (LBN), demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 20 Bis, rue Daru, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- La société par actions simplifiée de droit français, EQUANCE SAS, ayant son siège social à F-34000 Montpellier, Immeuble Le Phénix - Bât. 9, 1350, rue Albert Einstein, Parc Le Millénaire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 481 936 425, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009; EQUANCE SAS sera représentée par Monsieur Didier Bujon, demeurant professionnellement à F-34000 Montpellier, Immeuble Le Phénix - Bât. 9, 1350, rue Albert Einstein, Parc Le Millénaire.

Puis, le Conseil d'Administration du 23 juillet 2009 a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Van Meerbeeck de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué. Puis, il a décidé de coopter Monsieur Pascal Bertin, directeur de sociétés, né le 19 juillet 1966 à Bron, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 84 Boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, en qualité d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale, et de le nommer en qualité d'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111919/34.

(090134514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Chepstowe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.778.

---

*Extrait de la décision de l'Associé unique adoptée le 11 août 2009*

Conformément à la cession de parts sociales du 11 août 2009, Parlay Finance Company S.A., avec adresse au 47, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce de Luxembourg, Luxembourg sous le B 143 777, a vendu 500 parts sociales détenues dans la Société à Wisley S.A., avec adresse au 47, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce de Luxembourg, Luxembourg sous le 57 649.

Il a été décidé d'accepter et approuver le nouvel associé Wisley S.A., et d'enregistrer la cession de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Luxembourg, le 11 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Chepstowe S.à r.l.

Représenté par: M. Stéphane HEPINEUZE

Gérant

Référence de publication: 2009111990/20.

(090134438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Sodi S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 20.759.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 mai 2009  
à 15.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

*Résolution*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateur de:

Monsieur Koen LOZIE et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques Bordet, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant qu'administrateur:

Monsieur Joseph WINANDY, né le 16-02-1946 à Ettelbruck, domicilié 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig

- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre SCHILL, Commissaire aux Comptes

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009111958/23.

(090134371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Finbelux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 77.948.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 24 avril 2009 à 14.30 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean QUINTUS, Monsieur Koen LOZIE et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateurs et de V.O. Consulting Lux S.A., Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009111956/17.

(090134380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 130.234.

—  
*Auszug der Beschlüsse der alleinigen Gesellschafterin vom 15. Juli 2009*

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PricewaterhouseCoopers S.à r.l., H.G.R. Luxembourg B 65477, mit Sitz in L-1471 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg, 400, route d'Esch, ist beauftragt worden, als unabhängiger Wirtschaftsprüfer die Bilanz zum 31. Dezember 2009 zu prüfen.

Luxembourg, den 20. August 2009.

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l.

Unterschriften

Référence de publication: 2009111981/14.

(090134379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Merrill Lynch Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 124.670.

—  
In the year two thousand and nine, the sixth day of August, before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Merrill Lynch Equity S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (RCS) under number B 124.670 and with a share capital of EUR 600,001 (the Company). The Company has been incorporated on February 5, 2007 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 753 dated May 2, 2007.

The articles of association of the Company (the Articles) have been amended the first time pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, dated February 27, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 1190 dated June 18, 2007, for the second time pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, prementioned, dated October 24, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 353 dated February 12, 2008, for the third time pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Dommeldange, dated February 26, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C- N°680 dated March 30, 2009, and for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated July 1<sup>st</sup>, 2009, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared:

Merrill Lynch Group Inc., a holding company incorporated under the laws of the United States with main office registered at 4 World Financial Center, New York NY 10080, United States with registration number 2121969 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Maître Danielle KOLBACH, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 6<sup>th</sup>, 2009, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be submitted with such deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That six hundred thousand and one (600,001) shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company in an amount of forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine Euro (EUR 49,399,999.-) in order to bring its current amount of six hundred thousand and one Euro (EUR 600,001.-) represented by six hundred thousand and one shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to an amount of fifty million Euro (EUR 50,000,000.-) represented by fifty million (50,000,000) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each by issue of forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine (49,399,999) new shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

2. Subsequent amendment to article 5 of the Articles in order to reflect the changes adopted under item 1 above.

3. Restatement of the Articles of the Company.

4. Appointment of managers of the Company.

5. Change of the registered office of the Company.

6. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholders has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company in an amount of forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine Euro (EUR 49,399,999.-) in order to bring its current amount of six hundred thousand and one Euro (EUR 600,001.-) represented by six hundred thousand and one shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to an amount of fifty million Euro (EUR 50,000,000.-) represented by fifty million (50,000,000) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each by issue of forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine (49,399,999) new shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

*Subscription and Payment*

Merrill Lynch Group Inc., represented as stated above, declares that it subscribes to the increase of the share capital of the Company in the amount of forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine Euro (EUR 49,399,999.-) represented by forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine (49,399,999) new shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each and it fully pays it up by a contribution in cash in a amount of forty-nine million and three hundred ninety nine thousand nine hundred and ninety nine Euro (EUR 49,399,999.-) which will be allocated to the share capital account of the Company.

Such contribution in cash has been evidenced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article five of the Articles in respect of the Company's share capital in order to reflect the above changes and resolves that such article shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The share capital is set at fifty million Euro (EUR 50,000,000.-), represented by fifty million (50,000,000) shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up."

*Third resolution*

The Sole Shareholder then resolves to restate the Articles, which shall henceforth read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Merrill Lynch Equity S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments, in particular listed equities and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. The Company may lend securities or enter into any form of derivatives contracts based on any kind of assets, index or other underlying items. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company or to guarantee securities lending and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against equity market exposure, credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at fifty million Euro (EUR 50,000,000.-), represented by fifty million (50,000,000) shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital provided that the issued share capital does not fall below the minimum required by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets quarterly, on a regular basis/on or about the 30<sup>th</sup> of January, March, June and September of each year. Otherwise, the Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board in person.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## **IV. Shareholder(s)**

### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

### Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

### Art. 17.

17.1. Notices and communications are made or waived and the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken

together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves that the following persons are appointed as managers of the Company:

1. Mr Steen Foldberg, Banker, residing at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;
2. Mr Gerad Fabry, Finance Manager, residing at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;
3. Mr Matthew Fitch, Banker, residing at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg; and
4. Mr Monuhar Ullah, Banker, residing at 2 King Edward Street, London, EC1A 1HQ.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the registered office of the Company and to move it from 412 F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The Sole Shareholder of the Company finally resolves to grant authorization to any manager of the Company to execute and, to the extent applicable, sign, deliver, issue of any documents, deeds, instruments, agreements, notices, acknowledgments, statements, certificates or powers of attorney that may be ancillary, necessary, required or useful in connection of the transfer of the registered office of the Company and in particular, the lodgment and the registration of those statutory amendments with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and their publication in the Mémorial C, Recueil Sociétés et Association.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 7,000.-.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille neuf, le sixième jour d'août, par-devant Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Merrill Lynch Equity S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg (RCS) sous le numéro B 124.670 ayant un capital social de 600.01 EUR (la Société). La Société a été constituée le 5 février 2007 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C- N°753 daté du 2 mai 2007.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés la première fois en vertu d'un acte de Maître Joëlle Baden, notaire résidant à Luxembourg, en date du 27 février 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C- N° 1190 en date du 18 juin 2007, pour la seconde fois en vertu d'un acte de Maître Joëlle Baden, précitée, en date du 24 octobre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C- N° 353 en date du 12 février 2008, pour la troisième fois en vertu d'un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire résidant à Dommeldange, en date du 26 février 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C- N°680 en date du 30 mars 2009, et pour la dernière fois en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2009, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

*A comparu:*

Merrill Lynch Group Inc., une société de participations constituée selon les lois des Etats-Unis d'Amérique, avec siège social principal au 4 World Financial Center, New York NY 10080, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 2121969 (l'Associée Unique),

représentée par Maître Danielle KOLBACH, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 6 août 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

L'Associée Unique, représentée tel que mentionné ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que six cent mille et une (600.001) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf Euro (49.399.999 EUR) pour le porter de son montant actuel de six cent mille et un Euro (600.001 EUR) représenté par six cent mille et une parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, à un montant de cinquante millions d'Euro (50.000.000 EUR) représenté par cinquante millions de parts sociales (50.000.000) ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune par l'émission de quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf (49.399.999) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 5 des Statuts dans le but de refléter les changements opérés dans le point 1 ci-dessus.

3. Refonte des Statuts de la Société.

4. Nomination des gérants de la Société.

5. Changement du siège social de la Société.

6. Divers.

III. Que l'Associée Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf Euro (49.399.999 EUR) pour le porter de son montant actuel de six cent mille et un Euro (600.001 EUR) représenté par six cent mille et une parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, à un montant de cinquante millions d'Euro (50.000.000 EUR) représenté par cinquante millions de parts sociales (50.000.000) ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune par l'émission de quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf (49.399.999) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune.

#### *Souscription et Paiement*

Merrill Lynch Group Inc., représentée tel que mentionné ci-dessus, déclare qu'elle souscrit à l'augmentation de capital de la Société d'un montant de quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf Euro (49.399.999 EUR) représenté par quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quatre vingt-dix-neuf (49.399.399) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune et la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf Euro (49.399.999 EUR) qui sera alloué sur le compte capital social de la Société. Cet apport en numéraire a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Associée Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts en ce qui concerne le capital social de la Société dans le but de refléter les changements ci-dessus et décide que cet article devra par conséquent se lire comme suit:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à cinquante millions d'Euro (50.000.000 EUR) représenté par cinquante millions (50.000.000) de parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

#### *Troisième résolution*

L'Associée Unique décide alors de refondre les Statuts qui devront par conséquent se lire comme suit:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Merrill Lynch Equity S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre

politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, en particulier des titres cotés, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. La Société peut prêter des titres ou conclure toute forme de contrats d'instruments dérivés fondés sur toute sorte d'actifs, index ou autres points sous-jacents. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société ou garantir le prêt de titres et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre le risque de marché, les risques de crédit, de fluctuations monétaires, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à cinquante millions d'Euro (50.000.000 EUR) représenté par cinquante millions (50.000.000) de parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société à condition que le capital social émis ne tombe pas sous le minimum requis par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans cause) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

#### 8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit de manière trimestrielle, sur une base régulière ou autour du 30 janvier, mars, juin et septembre de chaque année. Dans le cas contraire, le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Tous les gérants sont convoqués par écrit aux réunions du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à une réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil en personne.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 9. Gérant unique.**

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.**

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative d'un gérant ou d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf

décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Quatrième résolution*

L'Associée Unique décide que les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société:

1. M. Steen Foldberg, Banquier, résidant au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;
2. M. Gerad Fabry, Finance Manager, résidant au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;
3. M. Matthew Fitch, Banquier, résidant au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg; et
4. M. Monuhar Ullah, Banquier, résidant au 2 King Edward Street, London, EC1A 1HQ.

### *Cinquième résolution*

L'Associée Unique de la Société décide de changer le siège social de la Société et de le transférer du 412 F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

L'Associée Unique de la Société décide enfin de donner autorisation à l'un quelconque des gérants de la Société d'exécuter et, le cas échéant, signer, délivrer, émettre tous documents, actes, instruments, contrats, avis, reconnaissances, déclarations, certificats ou procurations qui peuvent être annexes, nécessaires, requis ou utiles en relation avec le transfert du siège social de la Société et, en particulier, le dépôt et l'enregistrement des modifications statutaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg et leur publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à 7.000,- EUR.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: D. KOLBACH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2009. Relation: LAC/2009/32887. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009112290/578.

(090134915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

**Hattrick Lux No. 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 320.200,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.324.

—  
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a transféré son siège social vers le 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour Hattrick Lux No. 3 S.à r.l.*

SGG S.A.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009112229/16.

(090134193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Hattrick Lux No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.325.

—  
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a transféré son siège social vers le 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour Hattrick Lux No. 2 S.à r.l.*

SGG S.A.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009112230/16.

(090134190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**ProLogis Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 10.695.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.298.

—  
Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

*Pour la société*

Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2009112235/15.

(090134614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Patron Capital Alpentherme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 82.604.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juillet 2009*

*Première résolution*

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

*Deuxième résolution*

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

*Troisième résolution*

L'Associé unique, Patron Holding (Luxembourg) S.à r.l., a également changé son adresse professionnelle du 9B, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2009112219/23.

(090134330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Immolux & Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 155, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 72.899.

—  
*Extrait de l'assemblée Générale extraordinaire du 21 Août 2009*

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège de la société
2. Nomination d'un nouveau gérant révocation de l'ancien gérant unique avec effet immédiat.

*Première résolution:*

L'assemblée, décide de transférer le siège social du 19, rue des Trévières L-2628 Luxembourg au 155, route de Thionville L-2611 Luxembourg.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée décide de nommer à la fonction de gérant technique, Monsieur Claude Zanerlé né le 15 Septembre 1961 à Thionville (France) résidant 25, rue Principale F-87330 Entringe, en remplacement de monsieur Jean-Paul Alberty pour une durée indéterminée

M. Jean-Paul Alberty / M. Bertrand Gill

Associé / Associé

Référence de publication: 2009112227/20.

(090134260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Altisource Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.400.001,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.268.

—  
In the year two thousand and nine, on the sixth day of the month of August.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Altisource Portfolio Solutions S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg being the holder of all the shares in the Company ("Altisource" or the "Sole Shareholder"), hereby represented by Gaël CASTEX, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 6 August 2009;

A The said proxy, after having been initialled and signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

B Altisource declares being the sole shareholder of Altisource Solutions S.à r.l., a private limited liability company, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Company Register, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger on 13 July 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

C The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of one United States Dollar (USD 1.00) so as to raise it from its present amount of two million four hundred thousand United States Dollars (USD 2,400,000.-) divided into two million four hundred thousand (2,400,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to two million four hundred thousand and one United States Dollars (USD 2,400,001.-) divided into two million four hundred thousand and one (2,400,001) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

2. To accept the subscription by Altisource Portfolio Solutions S.A., company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg of one share with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.00) each, by a contribution in cash of one United States Dollar (USD 1.00).

3. To amend the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

4. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the share capital by an amount of one United States Dollar (USD 1.00) so as to raise it from its present amount of two million four hundred thousand United States Dollars (USD 2,400,000.-) divided into two million four hundred thousand (2,400,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to two million four hundred thousand and one United States Dollars (USD 2,400,001.-) divided into two million four hundred thousand and one (2,400,001) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to issue one share with a nominal value of one United-States Dollar (USD 1.-) each to Altisource, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed capital increase.

#### *Subscription - Payment*

There now appears Mr Gaël CASTEX, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Altisource by virtue of a proxy granted on 6 August 2009.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Altisource to one share with a nominal value of one United-States Dollar (USD 1.-) each, and to make payment in full for such new share by a contribution in cash of one United-States Dollar (USD 1.00-) (the "Contribution").

Proof of the aforementioned Contribution has been given to the undersigned notary.

#### *Third resolution*

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The share capital of the Company is set at two million four hundred thousand and one United States Dollars (USD 2,400,001.-) divided into two million four hundred thousand and one (2,400,001) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 1,000.-.

### Declaration

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six août.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A comparu:

Altisource Portfolio Solutions S.A., une société anonyme régie par les lois de l'Etat de Floride (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg étant le seule détenteur de l'ensemble des parts sociales de la société ("Altisource" ou l'"Associé Unique"), ici représentée par Gaël CASTEX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 6 août 2009.

A Ladite procuration, après avoir été initiée et signée ne varietur par les parties et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

B Altisource a déclaré qu'il est l'associé unique d'Altisource Solutions S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, constituée suivant un acte de Maître Joseph Elvinger du 13 Juillet 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

C Les comparants dûment représentés ont déclaré qu'ils reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un Dollar (USD 1,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent mille Dollars (USD 2.400.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, à deux millions quatre cent mille un Dollars (USD 2.400.001,-) représenté par deux millions quatre cents mille une (2.400.001) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune.

2. Acceptation de la souscription par Altisource Portfolio Solutions S.A., une société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, d'une part sociale ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, par un apport en numéraire d'un montant d'un Dollar (USD

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3.

4. Divers.

Les comparants ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un Dollar (USD 1.00) pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent mille Dollars (USD 2.400.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, à deux millions quatre cent mille un Dollars (USD 2.400.001,-) représenté par deux millions quatre cent mille une (2.400.001) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre une (1) part sociale ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, pour Altisource, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit à des dividendes dès le jour de la décision de l'Associé Unique d'augmenter le capital social:

#### Souscription / Paiement

Ensuite, a comparu M. Gaël CASTEX, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé d'Altisource en vertu de la procuration reçue le 6 août 2009. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte d'Altisource, à une (1) part sociale avec une valeur nominale d'un Dollar (USD1,-) chacune, et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant d'un Dollar (USD 1.00) (l'"Apport").

La preuve des droits de l'associé unique correspondant à l'Apport susmentionné a été donnée au notaire soussigné.

*Troisième résolution*

Au vu des précédentes résolutions, l'Associé Unique a décidé de modifier le paragraphe premier de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions quatre cent mille un Dollars (USD 2.400.001,-) représenté par deux millions quatre cent mille une (2.400.001) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune."

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison de ladite augmentation de capital sont évalués à 1.000,- EUR.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. CASTEX, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2009. Relation: LAC/2009/32884. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009112300/142.

(090134926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Prologis Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.417.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement située au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

*Pour la société*

Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2009112236/15.

(090134610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Centaurus Logistics S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.990.

*Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la Société en date du 28 juillet 2009*

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 28 juillet 2009, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Pour extrait conforme

Centaurus Logistics S.A.

Anne de Moel

Administrateur de catégorie A

Référence de publication: 2009112249/15.

(090134176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Patron Weghell IX S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 124.578.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juillet 2009*

*Première résolution*

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

*Deuxième résolution*

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat,

*Troisième résolution*

L'Associé unique, Patron Weghell Holding S.à r.l., a également changé son adresse professionnelle du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2009112222/24.

(090134316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**ValuePrice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 122.530.

—  
*Auszug aus dem Protokoll des Beschlusses des alleinigen, Gesellschafters vom 6. August 2009*

1. Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung vom heutigen Tag von L-5326 Schuttrange nach L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen verlegt.

2. Es wird festgestellt, dass sich der Sitz des alleinigen Gesellschafters, der ValuePrice AG, in D-60314 Frankfurt am Main, Hanauer Landstraße 287 befindet.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2009112223/14.

(090134745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Patron Aachen Prime Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.929.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juillet 2009*

*Première résolution*

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

*Deuxième résolution*

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

*Troisième résolution*

L'Associé unique, Patron Aachen Holdings S.à r.l., a également changé son adresse professionnelle du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2009112220/24.

(090134317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Altisource Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.400.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.268.

In the year two thousand and nine, on the sixth day of the month of August.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1. Altisource Portfolio Solutions S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg being the holder of all the shares in the Company ("Altisource" or the "Sole Shareholder"), hereby represented by Gael CASTEX, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 6 August 2009; and

2. Ocwen Financial Corporation, a company incorporated under the laws of Florida, United States of America, with registered address at 1661 Worthington Road, West Palm Beach, Florida, 33409, United States of America ("Ocwen"), hereby represented by Mr Gael CASTEX, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in West Palm Beach on 6 August 2009;

A The said proxies, after having been initialled and signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

B Altisource declares being the sole shareholder of Altisource Solutions S.à r.l., a private limited liability company, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Company Register, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger on 13 July 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

C The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of two million three hundred and eighty thousand United States Dollars (USD 2,380,000.-) so as to raise it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD

20,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to two million four hundred thousand United States Dollars (USD 2,400,000.-) divided into two million four hundred thousand (2,400,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

2. To accept the subscription by Ocwen Financial Corporation, a company incorporated under the laws of Florida, United States of America, with registered address at 1661 Worthington Road, West Palm Beach, Florida, 33409, United States of America ("Ocwen") of two million three hundred and eighty thousand (2,380,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by a contribution in kind consisting of the intellectual property rights of the "Altisource Solutions business" held by Ocwen and amounting to six million four hundred and seventy thousand United States Dollar (USD 6,470,000.-) with payment of a share premium of four million ninety thousand United States Dollars (USD 4,090,000.-).

3. To amend the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

4. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the issued capital of the Company by an amount of two million three hundred and eighty thousand United States Dollars (USD 2,380,000.-) so as to raise it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to two million four hundred thousand United States Dollars (USD 2,400,000.-) divided into two million four hundred thousand (2,400,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to issue two million three hundred and eighty thousand (2,380,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each to Ocwen, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed capital increase.

*Subscription - Payment*

There now appears Mr Gael CASTEX, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Ocwen by virtue of a proxy granted on 6 August 2009.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Ocwen to two million three hundred and eighty thousand (2,380,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and to make payment in full for such new share by a contribution in kind consisting of the "Altisource Solutions business" intellectual property rights held by Ocwen and amounting to six million four hundred and seventy thousand United States Dollars (USD 6,470,000.-) (the "Contribution") with payment of a share premium of four million ninety thousand United States Dollars (USD 4,090,000.-).

Ocwen acting through its duly appointed attorney in fact further declares that the value of the Contribution has been certified at six million four hundred and seventy thousand United States Dollars (USD 6,470,000.-) in a declaration of contribution signed by the representatives of Ocwen and accepted by the Company in a declaration of recipient company. A copy of such declarations, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Proof of the rights of Ocwen under the aforementioned Contribution has been given to the undersigned notary.

Altisource, acting through its duly authorized attorney in fact, waives any preferential subscription rights it may have in relation thereof.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, Altisource and Ocwen as shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The share capital of the Company is set at two million four hundred thousand United States Dollars (USD 2,400,000.-) divided into two million four hundred thousand (2,400,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 5,000.-.

*Declaration*

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le six août.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

1. Altisource Portfolio Solutions S.A., une société anonyme une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, étant le seule détenteur de l'ensemble des parts sociales de la société ("Altisource" ou l'"Associé Unique"), ici représentée par M. Gaël CASTEX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 6 août 2009.

2. Ocwen Financial Corporation, une société constituée selon les lois de Floride, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social 1661 Worthington Road, West Palm Beach, Florida, 33409, Etats-Unis d'Amérique ("Ocwen"), ici représentée par M. Gaël CASTEX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à West Palm Beach le 6 août 2009.

A Lesdites procurations, après avoir été initiées et signées ne varietur par les parties et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

B Altisource a déclaré qu'il est l'associé unique d'Altisource Solutions S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, constituée suivant un acte de Maître Joseph Elvinger du 13 juillet 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

C Les comparants ont déclaré qu'il reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux millions trois cent quatre vingt mille Dollars (USD 2.380.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Dollars (USD 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, à deux millions quatre cent mille Dollars (USD 2.400.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune.

2. Acceptation de la souscription par Ocwen Fiancial Corporation, une société constituée selon les lois de Floride, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social 1661 Worthington Road, West Palm Beach, Florida, 33409, Etats-Unis d'Amérique ("Ocwen"), de deux millions trois cent quatre vingt mille (2.380.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, par un apport en nature qui consiste en des droits de propriété intellectuelle de "Altisource Solutions Business" détenues par Ocwen pour une valeur de six millions quatre cent soixante dix mille Dollars (USD 6.470.000,-) avec le paiement d'une prime d'émission de quatre millions quatre vingt dix mille Dollars (USD 4.090.000,-).

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3.

4. Divers.

Le comparant a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions trois cent quatre vingt mille Dollars (USD 2.380.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Dollars (USD 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, à deux millions quatre cent mille Dollars (USD 2.400.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'émettre deux millions trois cent quatre vingt mille (2.380.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune, pour Ocwen, et ayant les mêmes droits et privilèges

que les parts sociales existantes et donnant droit à des dividendes dès le jour de la décision d'augmentation de capital de l'Actionnaire Unique.

#### *Souscription / Paiement*

Ensuite, a comparu M. Gaël CASTEX, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé d'Ocwen en vertu de la procuration reçue le 6 août 2009.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte d'Ocwen, à deux millions trois cent quatre vingt mille (2.380.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un Dollar (USD1,-) chacune, et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en les droits de propriété intellectuelle d'"Altisource Solutions Business" détenus par Ocwen et représentant six millions quatre cent soixante dix mille Dollars (USD 6.470.000,-) ("Apport") avec une prime d'émission de quatre millions quatre vingt dix mille Dollars (USD 4.090.000,-).

Ocwen agissant par l'intermédiaire de son mandataire dûment autorisé déclare que le montant de l'Apport a été certifié à six millions quatre cent soixante dix mille Dollars (USD 6.470.000,-) dans une déclaration d'apport signée par les représentants d'Ocwen et acceptée par la société dans une déclaration de la société bénéficiaire. Une copy de la déclaration après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire est annexé au présent acte à des fins d'enregistrement.

La preuve des droits de l'associé unique correspondant à l'Apport susmentionné a été donnée au notaire soussigné.

Altisource, agissant par son mandataire dûment autorisé, renonce à tout droit de souscription préférentiel qu'il pourrait avoir en lien avec ce qui précède.

#### *Troisième résolution*

Au vu des résolutions précédentes, Altisource et Ocwen ont décidé en tant qu'associés de modifier le paragraphe premier de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions quatre cent mille Dollars (USD 2.400.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1,-) chacune."

#### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison de ladite augmentation de capital sont évalués à 5.000,- EUR.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. CASTEX, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2009. Relation: LAC/2009/32882. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009112301/178.

(090134926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

### **CSN Overseas S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 38.670.550,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 105.489.

Il résulte d'une décision en date du 29 mai 2009 que l'associé unique de la société CSN Overseas S.à.r.l a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission avec effet immédiat de sa fonction de Gérant A de M. Otavio de Garcia Lazcano, de nationalité brésilienne, né le 9 juin 1969 à Rio de Janeiro (Brésil).

2. Nomination pour une durée indéterminée et avec effet immédiat en tant que Gérant A de M. Paulo Penido Pinto Marques, de nationalité brésilienne, né le 10 août 1957 à Belo Horizonte (Brésil), résidant professionnellement à 34000, Avenida Brigadeiro Faria Lima (20° andar) - Itaim Bibi, São Paulo/SP - Brésil CEP 04538-132.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CSN Overseas S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
(Proxyholder)  
Signatures

Référence de publication: 2009112202/20.

(090134450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**CSN Energy S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 183.765.950,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 105.484.

Il résulte d'une décision en date du 29 mai 2009 que l'associé unique de la société CSN Energy S.à r.l a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission avec effet immédiat de sa fonction de Gérant A de M. Otavio de Garcia Lazcano, de nationalité brésilienne, né le 9 juin 1969 à Rio de Janeiro (Brésil).

2. Nomination pour une durée indéterminée et avec effet immédiat en tant que Gérant A de M. Paulo Penido Pinto Marques, de nationalité brésilienne, né le 10 août 1957 à Belo Horizonte (Brésil), résidant professionnellement à 34000, Avenida Brigadeiro Faria Lima (20° andar) - Itaim Bibi, São Paulo/SP - Brésil CEP 04538-132

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CSN Energy S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
(Proxyholder)  
Signatures

Référence de publication: 2009112203/20.

(090134447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Myrtus Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 66.661.

*Acte rectificatif à l'acte L080153690.04 publié le 16 octobre 2008*

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 août 2008.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009112440/14.

(090135039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**LSF6 Rio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.441.625,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.934.

In the year two thousand and nine, on 21<sup>st</sup> July.

Before Us Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91796, represented by Mr Philippe Jusseau,

here represented by Ms Mathilde Ostertag, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 20 July 2009,

(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF6 Rio S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B142934, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 3 November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2869 on 1 December 2008, that has been amended since and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 12 June 2009, published with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1366 on 15 July 2009.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

#### *Agenda*

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR1,248,000 by an amount of EUR193,625 to bring it to an amount of EUR1,441,625 by the issuance of 1,549 new ordinary shares with a par value of EUR125 each, and payment of a share premium of an amount of EUR75; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR1,248,000 (one million two hundred forty-eight thousand euro) represented by 9,984 (nine thousand nine hundred eighty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR193,625 (one hundred ninety-three thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR1,441,625 (one million four hundred forty-one thousand six hundred twenty-five euro) by way of the issuance of 1,549 (one thousand five hundred and forty-nine) new ordinary shares with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each and to pay a share premium of EUR75 (seventy-five euro).

All the 1,549 (one thousand five hundred and forty-nine) new ordinary shares to be issued and the amount of the share premium have been fully subscribed and paid up in cash has been paid by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR193,700 (one hundred ninety-three thousand seven hundred euro) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 11,533 (eleven thousand five hundred and thirty-three) ordinary shares of the Company.

#### *Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR1,441,625 (one million four hundred forty-one thousand six hundred twenty-five euro), represented by 11,533 (eleven thousand five hundred and thirty-three) ordinary shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le vingt-et-un juillet.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91796, représentée par M. Philippe Jusseau,

ici représentée par Me Mathilde Ostertag, avocate, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009,

(l'Associé Unique),

ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF6 Rio S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B142934, constituée selon un acte de Maître Martine Schaeffer du 3 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2869 du 1<sup>er</sup> décembre 2008, modifié depuis cette date et pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer du 12 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1366 du 15 juillet 2009.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR1.248.000 par un montant de EUR193.625 par voie d'émission de 1.549 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 chacune, pour le porter à un montant de EUR1.441.625 et paiement d'une prime d'émission de EUR75; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR1.248.000 (un million deux cent quarante-huit mille euros) représenté par 9.984 (neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR193.625 (cent quatre-vingt-treize mille six cent vingt-cinq euros) à un montant de EUR1.441.625 (un million quatre cent quarante-et-un mille six cent vingt-cinq euros) par voie d'émission de 1.549 (mille cinq cent quarante-neuf) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR75 (soixante-quinze euros).

L'ensemble des 1.549 (mille cinq cent quarante-neuf) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire ainsi que la prime d'émission versée par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR193.700 (cent quatre-vingt-treize mille sept cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 11.533 (onze mille cinq cent trente-trois) parts sociales ordinaires de la Société.

#### *Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR1.441.625 (un million quatre cent quarante-et-un mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 11.533 (onze mille cinq cent trente-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Mathilde Ostertag, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 juillet 2009. LAC/2009/29626. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009112327/119.

(090135415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

**LSF5 Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.279.875,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.058.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of July.

Before Us Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91796, represented by Mr Philippe Detournay,

here represented by Ms Josiane Meissener, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 29 July 2009,

(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF5 Lux Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 141058, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 8 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 2210 of 10 September 2008, amended for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 2 July 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR2,316,750 by an amount of EUR36,875 to an amount of EUR2,279,875 by the cancellation of 295 ordinary shares of the Company with a par value of EUR125 each; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR2,316,750 (two million three hundred sixteen thousand seven hundred and fifty euro) represented by 18,534 (eighteen thousand five hundred and thirty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR36,875 (thirty-six thousand eight hundred and seventy-five euro) to an amount of EUR2,279,875 (two million two hundred seventy-nine thousand eight hundred and seventy-five euro) represented by 18,239 (eighteen thousand two hundred and thirty-nine) ordinary shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the cancellation of 295 (two hundred and ninety-five) ordinary shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, and by reimbursement to the Sole Shareholder of the said amount of EUR36,875 (thirty-six thousand eight hundred and seventy-five euro).

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 18,239 (eighteen thousand two hundred and thirty-nine) ordinary shares.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR2,279,875 (two million two hundred seventy-nine thousand eight hundred and seventy-five euro) represented by 18,239 (eighteen thousand two hundred and thirty-nine) ordinary shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the person appearing, said proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le trente juillet.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire résidant à Luxembourg,

**A COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay,

ici représentée par Me Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 29 juillet 2009,

(l'Associé Unique)

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF5 Lux Investments S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141058, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 2210 du 10 septembre 2008, modifié pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer du 2 juillet 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Réduction du capital de la Société de son montant actuel de EUR2.316.750 par un montant de EUR36.875 à un montant de EUR2.279.875 par voie d'annulation de 295 parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de EUR125 chacune; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR2.316.750 (deux millions trois cent seize mille sept cent cinquante euros) représenté par 18.534 (dix-huit mille cinq cent trente-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une réduction de EUR36.875 (trente-six mille huit cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR2.279.875 (deux millions deux cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 18.239 (dix-huit mille deux cent trente-neuf) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'annulation de 295 (deux cent quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et par le remboursement de ce montant de EUR36.875 (trente-six mille huit cent soixante-quinze euros) à l'Associé Unique.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 18.239 (dix-huit mille deux cent trente-neuf) parts sociales ordinaires.

*Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR2.279.875 (deux millions deux cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 18.239 (dix-huit mille deux cent trente-neuf) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Josiane Meissener, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 août 2009. LAC/2009/32349. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009112328/112.

(090135449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Palamon Publishing Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.800,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 84.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009112430/11.

(090135436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Plastiche S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 64.244.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009112431/10.

(090135237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Anoi Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 85.296.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 11.00 heures le 31 mars 2009*

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir

*Administrateurs:*

- M. Michel Bourkel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Nicolas Hoffeld, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Alexandre Vancheri, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

*Administrateur - délégué:*

- M. Michel Bourkel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

*Commissaire aux comptes:*

- Fiduciaire Centra Fides S.A., 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg, RCS B39.844;

qui tous acceptent, pour l'exercice 2009 et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009109011/22.

(090130653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---